# BULLETIN MUNICIPAL 2023



Saint-Pierre de Lages

### Sommaire

Edito	3
Budget	4
Environnement	6
Jeunesse	8
Urbanisme	10
Patrimoine et travaux	12
Marché	14
Evènements	15
Portrait d'un Aîné	16
Hommages	17
Carnets	17
Numéros utiles	18
Associations	19
Entreprises & services	20
Communication	21
Vu du ciel	22
Citovannatá & civisma	<b>3</b> 3



Le blasonnement de la commune est

Écartelé au 1) de gueules à la croix cléchée, vidée et pommetée de douze pièces d'or,

- au 2) d'argent au clocher de l'église du lieu de gueules mouvant de la pointe
- au 3) d'argent au chêne arraché de sinople englanté d'or,
- au 4) d'azur aux deux clés d'or passées en sautoir.

Couverture : Stéphane-Jean Duphloux

Image : nuances de vert

### Édito de Monsieur le Maire

Chères Saint-Pierrines, chers Saint-Pierrins,

Au nom de toute l'équipe municipale, je suis très heureux de m'adresser à vous en cette nouvelle année. De belles concrétisations nous attendent pour 2023, comme vous le découvrirez dans ce bulletin.

Les défis ne manqueront pas cette année encore, la guerre en Ukraine, la crise énergétique et l'inflation impactant chacun d'entre nous. A l'échelle de notre village, nous tâcherons de rester le plus réactifs possibles, cherchant des solutions avec inventivité afin de maintenir le cap des projets que nous avons entamés et ceux qui doivent voir le jour en 2023.

Vous découvrirez ainsi dans les pages qui suivent quelques mesures déjà mises en place afin de réaliser des économies d'énergie (remplacement ampoules par des LED, chaudière école, isolation mairie...)

Nous poursuivrons également nos efforts pour la préservation de l'environnement à l'échelle de notre village. Après l'obtention du label zéro-phyto en 2022, nous continuerons les plantations d'arbres ainsi que l'aménagement de zones plus ombragées et propices au maintien de la biodiversité (placette Beausoleil, aménagement du bassin de rétention du lotissement des Vignes), le sentier des senteurs à l'école avec la plantation des végétaux aromatiques...

L'agrandissement du cimetière de notre village est un des projets phare de l'année à venir. Après concertation auprès d'un groupe de travail, composé d'élus et de Saint-Pierrins, nous sommes parvenus à imaginer une extension qui pourra accueillir une trentaine de nouvelles concessions. Là aussi, le souci du respect de l'implantation d'une végétation locale et de la biodiversité ont été une de nos priorités.

Autres projets importants pour notre village et qui se poursuivront cette année : le lotissement communal des Vignes, mais aussi le projet d'aménagement de la gare et la future salle polyvalente dont le chantier débutera cette année. Vous trouverez dans ce bulletin le détail des avancées sur chacun de ces beaux projets.

Certains ont peut-être déjà téléchargé l'application illiwap, sur laquelle vous pouvez trouver toutes sortes d'informations et de communications importantes concernant notre commune. Cet outil que la commune a mis en place à la fin de l'année dernière, nous permet d'être très réactifs dans nos échanges avec vous et il ne nécessite ni abonnement ni inscription.

2022 a signé un retour à la normale pour l'organisation d'événements tout au long de l'année et je m'en réjouis particulièrement! Je tiens à vous remercier pour votre présence nombreuse et votre enthousiasme dans le cadre des rencontres festives comme des chantiers participatifs. Le plaisir de nous retrouver autour de projets communs et d'événements heureux fait partie des essentiels pour que notre village reste un lieu où il fait bon vivre.

Merci aussi à tous les élus, les agents, les membres des associations et les bénévoles investis qui rendent possibles la réalisation de ces belles rencontres.

Le Conseil municipal et moi-même, vous adressons tous nos vœux de bonheur, de réussite, de santé et d'épanouissement!

Bonne lecture de votre Bulletin Municipal!

Avec mon dévouement, Votre maire, Fabrice Crépy



### **Budget 2022**

### Recettes et dépenses

Une commune dispose de recettes principalement liées aux dotations de l'état, aux recettes fiscales sur le foncier (bâti et non bâti) et quelques ressources comme par exemple, les sommes perçues pour la cantine et l'ALAE ou encore, les gains sur les ventes d'électricité des panneaux photovoltaïques. A côté de cela pour certains investissements elle peut obtenir des aides ou subventions partielles et variables.

Ces recettes lui permettent de faire face à tous ses coûts de fonctionnement, et comme dans un ménage, si elle fait des économies elle peut utiliser ce solde pour investir directement. Elle peut aussi faire un emprunt mais pour cela, toujours comme pour un ménage, les banques ne lui accorderont des fonds qu'en fonction de sa capacité à rembourser dans le temps, donc à économiser sur le long terme.

Nous sommes dans une petite commune aux ressources limitées depuis toujours et dont la gestion des dépenses doit être surveillée de très près. Et pourtant, sur 2020 et 2021 le COVID est venu faire exploser les dépenses et en 2022 et 2023 l'augmentation brutale du coût de la vie se répercute aussi sur l'ensemble des charges (électricité, produits, alimentation scolaire, salaires, matériaux,). Les dotations de l'état elles, ont plutôt diminué et ne croissent qu'avec l'augmentation des habitants.

Face à cela, et pour ne pas endetter le village, il y a plusieurs solutions

- Urbaniser encore et encore, car cela fait rentrer des recettes
- augmenter les impôts fonciers
- restreindre nos coûts de fonctionnement donc être très attentif aux dépenses, jusqu'à réduire les services rendus aux habitants si nécessaire.

Après analyse de nos comptes par un organisme départemental l'ATD, nous devrions passer 2023 sans avoir recours à ces options, et lancer de nombreux projets, mais il n'est pas impossible que nous ayons à débattre de cela avec vous pour les années à venir.

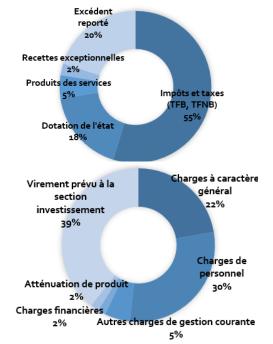


Le budget de fonctionnement fournit une vue d'ensemble des recettes et dépenses courantes de la commune. Il regroupe par conséquent toutes les dépenses nécessaires à son fonctionnement : charges de personnel, achats courants, factures diverses, charges sociales, charges financières...

Pour 2022, nous avons bénéficié à nouveau d'un remboursement des indemnités journalières de notre agent en arrêt maladie et de divers remboursements en recettes exceptionnelles. Les charges à caractère général baissent de près de 4%. Les charges de personnel augmentent de 2,1% du fait du recrutement contraint de deux cuisiniers en début d'année 2022. L'atténuation de produits croit de 5,3 k€ du fait de la délibération du CLECT (Commission locale d'évaluation des charges transférées) pour l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) augmentant l'attribution de compensation. Au global, l'excédent reporté (solde entre les recettes et les dépenses de fonctionnement) progresse de 30% dans un budget en hausse de 23,9%. Le virement à la section investissement, garant de notre potentiel, progresse pour sa part de 94% sur l'exercice.

Recettes de fonctionnement	k€		
Impôts et taxes (TFB, TFNB)	553,3		
Dotation de l'état	180,3		
Produits des services	49,7		
Recettes exceptionnelles	25		
Excédent reporté	202,5		
Total	1010,8		

Dépenses de fonctionnement	k€		
Charges à caractère général	225		
Charges de personnel	298,5		
Autres charges de gestion courante	54,3		
Charges financières	16,2		
Atténuation de produit	18		
Virement à la section investissement	398,8		
Total	1010,8		

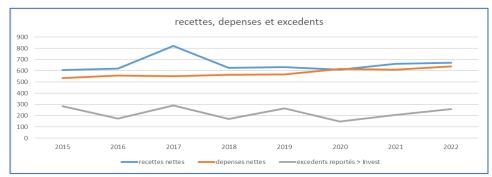


A noter, les taxes sur le foncier bâti et non bâti restent stables sur l'année écoulée.

	Taux 2021	Taux 2022
Taxe foncier bâti	40,89%	40,89%
Taxe foncier non bâti	74,77%	74,77%

### Équilibre et excédent budgétaire

Le graphique ci-dessous reprend les recettes et les dépenses régulières de fonctionnement sur les 7 dernières années et met en évidence les faibles marges de manœuvre de notre commune. Les excédents réalisés sur chaque exercice garantissent nos capacités à investir et à emprunter. Les banques regardant de très près cet écart pour connaître notre capacité d'endettement. Ce sont ces marges de manœuvre qui nous permettent ou non de réaliser des projets.



C'est une gestion quotidienne de chacune de nos dépenses qui permet de maintenir les dépenses nettes en dessous de recettes nettes.

Le niveau record de recettes en 2017 est dû à un excèdent reporté de 2016 exceptionnel et une dotation de l'état aussi plus importante que les autres années.



### Investissement & perspectives

Les dépenses d'investissement comprennent essentiellement des opérations qui se traduisent par une modification de la consistance ou de la valeur du patrimoine de la commune : travaux d'infrastructure, achats immobiliers, achats de matériels durables... Elles comprennent également le montant de remboursement en capital des emprunts.

Investir est nécessaire pour répondre à la croissance du village, aux attentes des habitants ainsi qu'aux exigences diverses, c'est aussi entretenir nos biens et anticiper leur usure et remplacement (matériels, bâtiments, etc...).

Investissements	k€
Rénovation toiture gare	16,9
Remplacement Chaudière Ecole	11,1
Frais études et Maitrise d'œuvre (ext cimetière)	10
Travaux suppression poteaux Touron	4,5
Plantations d'arbres	2,9
Solde Ecole Numérique	2,4
Armoire froide négative cantine	2,3
Bancs publics	1,4
Panneaux de signalisation	1,1
Table de tri école	1
Plantations école	0,4
Panneaux communication TEN	0,2
	54,2

Les travaux de rénovation de l'ancienne gare ont débuté! La toiture bénéficie des premiers soins afin de pérenniser l'ouvrage. Les travaux se poursuivront en 2023 pour permettre son utilisation prochaine.

La chaudière de l'école, vétuste et donnant de sérieux signes de faiblesse, a du également être remplacée. C'est un investissement sur un poste devenu nécessaire, dotant notre école d'un outil qui servira de nombreuses années.

L'agrandissement du cimetière est lancé! L'étude a été réalisée. Les frais de maîtrise d'œuvre ont été couverts en 2022. L'extension sera également très prochainement réalisée.

A noter également les travaux de suppression des poteaux électriques sur le chemin du Touron, pour permettre de futurs aménagements entre l'entrée de la gare et le nouveau lotissement en construction des Hauts de Gare.

Enfin, nous avons fait l'acquisition d'une table de tri des déchets pour l'école, avec le double intérêt écologique et pédagogique pour sensibiliser nos enfants à l'importance du tri sélectif.

L'étude de nos finances actuelles et à venir menée par l'ATD confirme que notre gestion est bonne et que nos comptes et leurs prévisions nous permettent de lancer plusieurs projets d'ici la fin du mandat avec des ressources de subventions limitées. Cette étude est réalisée à partir des hypothèses d'évolution des dépenses et des recettes de la commune.

Ainsi, les rénovations de la salle des fêtes, de la gare, pourront enfin être engagées. Et si les prévisions budgétaires se confirment d'autres projets pourront aussi être lancés d'ici 2026 comme un ilôt de fraicheur dans la cour de l'école, pour atténuer son ensoleillement en été, la poursuite d'aménagements paysagers à l'étang en bas du lotissement des Vignes, le verger communal ainsi que la plantation de végétaux à différents endroits pour renforcer nos écosystèmes.

Tableau des prévisions d'investissements et montants (TTC avec inflation)

Dépenses d'investissement en €	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Salle des fêtes	-	-	56 000	700 000	500 000	-	
Acquisition terrain gare	-	233 936	-				
Rénovation gare	-	-	48 000	-	-	200 000	150 000
Extension dortoire école	146 924	1 774	-				
Extension cimetière	-	-	75 000	10 000	-		
llot de fraicheur			-	-	-	60 000	
Aménagements paysagers			-	-	10 000	10 000	10 000
Autres opérations d'équipement	76 250	51 368	15 000	15 000	15 000	15 000	15 000
Total des dépenses directes d'équipt	223 174	287 078	194 000	725 000	525 000	285 000	175 000

### Environnement

### Zéro phyto

#### 2 grenouilles pour Saint-Pierre de Lages

Sous l'impulsion d'élus et le travail de nos agents, notre commune a obtenu fin 2021 le label Zero-Phyto comme 30 autres collectivités dans la région et 5 dans notre département. Ce label confirme nos pratiques éco responsables par la suppression

de produits phytosanitaires dans tous les espaces publics qui ont comme première conséquence de détruire la biodiversité mais aussi de nuire dangereusement à notre santé et à celle de ceux qui les utilisent.

En 2023, la charte évolue et ira au-delà de la non utilisation de produits phyto. Pour conserver le label, il faudra entreprendre des actions pour protéger la biodiversité. Cette évolution nous amène par conséquent à reconsidérer la façon de gérer nos espaces verts, par la pratique d'éco pâturage avec six chèvres déjà présentes depuis deux ans maintenant, une gestion différenciée de nos espaces verts ou encore le choix des végétaux pour limiter la taille et la production de déchets verts, et réduire l'arrosage. Et en 2023 une réflexion sur notre cimetière pour le faire évoluer vers une végétalisation à entretien réduit. La fauche limitée



et tardive qui fournit un réservoir important pour assurer la chaîne de la biodiversité fait aussi partie de cette orientation.

### Los déchets

Suite à la réunion publique animée par le SIPOM en octobre 2022 et aux retours du questionnaire adressé à tous les Saint-Pierrins, l'équipe du Conseil Municipal, lors de sa séance de décembre, a voté la suppression de la tournée de collecte des ordures ménagères du jeudi. Ainsi nous anticipons le besoin lié à la performance du tri de chacun afin d'obtenir la baisse du poids des déchets résiduels collectés.

Cette suppression ne sera effective qu'à partir du mois de mars 2023.

2023 : Depuis le 1er janvier 2023 le tri c'est plus simple, plus facile ! Fini le doute : si c'est un emballage ou un papier, direction le bac jaune. Bien vidés, en vrac et non imbriqués pour être recyclés. Les bouteilles, pots et bocaux en verre sont toujours à déposer dans la colonne à verre. Ces consignes sont identiques sur tout le territoire français.

2024 : A partir de janvier, ce sont les déchets biodégradables, humides qui ne pourront plus être déposés dans la poubelle des ordures ménagères (loi du 10 février 2020 contre le gaspillage). Aussi vous pouvez dès à présent si vous n'êtes pas déjà équipé, vous rapprocher du SIPOM, qui met gratuitement à disposition des particuliers des composteurs en plastique recyclé sur simple demande à : contact@sipom.fr

#### Pourauoi?

- Respecter l'environnement
- Économiser l'énergie
- Réduire les gaz à effet de serre
- Économiser sur le coût des déchets
- Favoriser le recyclage

#### Comment?

• Changer la taille de ses conteneurs gratuitement (contact@sipom.fr)

Contenu moyen de nos poubelles résiduelles

- Appliquer les bonnes pratiques du tri
- Composter
- Réduire les déchets à la source

Courant février l'équipe municipale accompagnée par un agent du SIPOM viendra à la rencontre des Saint-Pierrins afin d'échanger sur ces nouvelles consignes de tri.

> 16,5 kg emballages plastiques 35,6 kg déchets recyclables 2,6 kg appareils électriques & piles 14,5 kg gaspillage alimentaire 4,9 kg emballages verres 54,9 kg tri à la source des biodéchets 6,0 kg textiles & chaussures 89,0 kg déchets résiduels

Ces déchets ne devraient pas se trouver dans les

(kg par an et par habitant)

poubelles des ordures ménagères!

source : Ademe

### World clean up day

Pour la deuxième année consécutive, la mairie a organisé le samedi 17 septembre le World Clean Up Day, dont le but est de lutter contre les déchets sauvages, véritable fléau de l'environnement.

Les participants - amis, famille, voisins - réunis en équipes, se sont retrouvés place de la Mairie pour arpenter les différents secteurs de la commune : Eglise, lotissements, départementale...

Malheureusement, encore 28 kg de déchets ont été ramassés, dont 16 kg pour le recyclage, 8 kg d'ordures ménagères, 350 g de mégots, 1,5 kg pour la déchetterie et 2,5 kg de verre.

Le Sipom était présent pour rappeler les règles de tri autour de gâteaux réalisés par Cécile, la cantinière.







### Journée de broyat

Le dimanche 6 novembre, la mairie a organisé une matinée durant laquelle les Saint-Pierrins pouvaient venir déposer branches et branchages de leur jardin. La semaine suivante, le SIPOM est venu broyer afin de faire du paillage. Ce dernier est mis à disposition de la commune et des administrés.

### L'éclairage public

Notre commune s'inscrit en droite ligne des actions menées par la région Occitanie pour la préservation de la planète, et souhaite s'attaquer à la pollution lumineuse qui constitue la deuxième cause d'extinction des insectes en transformant pour certains la nuit en jour, ce qui dérègle la faune et prive de nombreuses espèces d'oiseaux d'une nourriture essentielle à leur survie. Dans ce cadre, et dès début 2023, la municipalité engagera des actions liées à la gestion des éclairages publics de la commune. Ces actions nous permettront également de réaliser des économies favorables à l'équilibre de notre budget communal.

#### Les bénéfices financiers

A noter qu'en France, l'énergie consommée par l'éclairage public représente pour les collectivités territoriales 41 % de leur consommation électrique totale, incluant une part « fixe » (taxes et contributions variables, abonnement...) et une part variable (la consommation qui représente environ 65 à 75% de la facture). La partie fourniture d'électricité prend une part de plus en plus importante alors que celle relative aux taxes est de plus en plus réduite. De ce fait, la marge d'utilisation d'un bouclier fiscal pour limiter de futures hausses est de plus en plus réduite. L'économie d'énergie devient le principal outil pour limiter les hausses de facture d'électricité.

#### Notre commune en quelques chiffres

En moyenne, l'éclairage public Fonctionne 4 200h heures par an. 926 habitants, 10 armoires (dont 8 sont équipées d'horloges astronomiques et 2 d'interrupteurs à photopiles), 275 points lumineux dont 263 d'éclairage public, le reste concernant des éclairages de terrains de sport. Soit 3,5 habitants/PL - Moyenne départementale : 4,6 hab/PL - Moyenne nationale : 7 hab/PL - Mali : 140 hab/PL.

Un taux actuel de LED de 40 % (moyenne nationale aux alentours de 20%)

- **110 points lumineux rénovés** sur les 5 dernières années. La prochaine phase de rénovation de l'éclairage public concernera les lotissements Pastel et Beau soleil soit un total de 14 PL concernés.

L'extinction reste une démarche complémentaire à la rénovation progressive de notre parc et le remplacement des équipements au profit de la technologie LED, plus économe en énergie.

#### Etude de gestion différenciée des éclairages publics en partenariat avec le SDEHG

Une extinction de 6h par nuit sur les secteurs résidentiels permettrait une économie d'énergie de 27 500 KWh/an, soit une économie financière dès la première année de 3 900 € sur le budget de fonctionnement annuel.

#### Et la sécurité dans tout ça?

Sur l'ensemble des communes de la Haute-Garonne ayant déjà mis en place des extinctions en cœur de nuit, les services de gendarmerie n'ont constaté aucune hausse de la délinquance, encore moins de la criminalité. Les cambriolages ont lieu généralement en journée. La nuit les voleurs ont besoin d'un minimum de lumière pour opérer ce qui les rend plus facilement repérable.

Par ailleurs, en termes de sécurité routière, il a été constaté que l'absence d'éclairage incite au ralentissement et que les usagers de la voie publique roulent moins vite.

### Jennesse

### L'école

### Plantation du sentier des senteurs

La commission scolaire et l'Association des Parents d'Élèves (APE) ont organisé dimanche 3 avril une journée citoyenne afin d'agrémenter de plantes aromatiques le talus menant au portail rouge de l'école.

Plus d'une quarantaine de personnes ont répondu à l'appel en affrontant le froid et la neige. C'est dans la joie et la bonne humeur que petits et grands ont creusé, planté et arrosé pour obtenir un joli sentier des senteurs. La variété des végétaux implantés a été choisie avec l'équipe enseignante et l'ALAE et fera office d'outils pédagogiques. Ce chantier s'est terminé par un goûter préparé par la mairie au menu tisanes, chocolat chaud et café pour se réchauffer et des cookies et gâteaux à la lavande pour se restaurer.









### La cantine

Du nouveau dans notre cantine!

Tout d'abord. l'école a accueilli une nouvelle cuisinière : Cécile MERCIER.

Le CMJ et l'ALAE ont mené une campagne anti gaspillage en début d'année afin de sensibiliser les enfants.

En 2022, les cantines scolaires devront s'acquitter d'une nouvelle taxe sur les déchets qui dépendra en partie de notre bonne gestion du tri. Afin de diminuer le poids des déchets résiduels et d'éduquer les jeunes élèves au tri sélectif, une table de tri a été installée en juin. Son achat a été subventionnée par le SIPOM et permettra de trier les déchets résiduels, le tri sélectif et les déchets compostables qui alimenteront le composteur de l'école et le jardin.







Le 30 septembre, M. le Maire a convié à un apéritif, l'ensemble des élus, les agents communaux, les membres de l'équipe enseignante et de l'ALAE pour présenter les nouveaux arrivants au sein de l'école.

A cette occasion, nous avons remis la *médaille d'Aonneur à Cathy Serres* pour récompenser plus de 20 années de service. Embauchée en septembre 1994 en tant qu'agent d'entretien, elle travaille actuellement en tant qu'agent spécialisé principal de 1ère classe avec Mme Odoyer dans la classe de maternelle GS-CP. Cathy est aussi présente la matin à la garderie, en cantine et au goûter pour accompagner nos enfants au cours de la journée.

Le mercredi 7 décembre, nous avons fêté le *départ à la retraite* de *Nicole Larraga*, en poste depuis aout 2016 en tant qu'adjointe technique, elle s'est occupée de l'accueil des enfants à la garderie du matin et de l'entretien des locaux de l'école, de la mairie et salles des associations. Nous la remercions pour son travail et son implication dans notre commune. Elle a été remplacée par Isabelle Laynet.

### Fête de l'école

Après 2 années d'absence, la fête de l'école a eu lieu le jeudi 30 Juin 2022. Au programme, de magnifiques spectacles de nos enfants organisés par les enseignants et l'ALAE.

Cette année, nous avons célébré le départ à la retraite bien mérité de Mme Cathignol, après plus de 17 ans à s'occuper de nos enfants dès leur entrée à l'école maternelle. Des discours lui rendant hommage, un livre d'or et des anciens élèves étaient là pour accompagner son départ autour d'un repas partagé. Une belle photo a été réalisée avec les enfants pour la remercier de son travail.



### Alae, Centre de loisirs, Centre Jennes Les séjours

#### Pour les 4 à 6 ans

Pour la deuxième année, les GS/CP se sont rendus dans une asinerie (Thil). Ils ont dormi sous des yourtes. Les activités proposées étaient en lien avec les ânes et des animaux de la ferme. Ce site est éco responsable. Les enfants logeaient en autonomie: repas, vaisselle, rangement.



#### Pour les 7 à 8 ans

Fin Aout, durant 3 jours, les enfants ont eu l'occasion de participer un mini séjour avec un départ du Lac de Lanclas pour rejoindre le Lac St Ferréol - parcours de 17 km le long de la Rigole à vélo.

Les campeurs en herbe étaient hébergés au camping « En Salvan » et ont découvert les principes d'une soirée et d'une nuit en toile de tente! Le planning a été très chargé pour les enfants, ils se sont essayés à des activités comme randonnée à vélo, pédalo, paddle, course d'orientation, canoë kayak, mini-golf, randonnée, piscine...



#### Pour les 9 à 11 ans

Pour la cinquième année consécutive, le centre de Loisirs a participé et coorganisé un séjour sportif.

Les aventuriers ont dû se confronter aux équipes d'autres centres de loisirs de la France entière lors d'épreuves sportives telles que : VTT, course d'orientation, canoé kayak, Paddle, tir à l'arc, Run and bike, sarbacane et des jeux d'équipes et autres défis afin de travailler la cohésion. Pour la troisième fois l'une des deux équipes a remporté le premier prix.



### Les projets

Jardin: Depuis plusieurs années déjà, les enfants préparent la terre, plantent graines, bulbes et plants; arrosent, patientent puis récoltent, cuisinent et dégustent le fruit de leur travail. Suite au travaux du dortoir, l'espace jardin a dû être réaménagé à l'arrière de l'école. Les enfants sont très fiers d'avoir créé un lieu convivial et reposant.

**Cuisine:** Les petits gourmands ont la possibilité de venir cuisiner pour ensuite rapporter le fruit de leur travail à la maison. Bien sûr, quand la saison et les récoltes le permettent, cet atelier cuisine utilise les fruits et légumes du potager de l'école. Depuis maintenant 6 ans, les petits cuisiniers participent à la célèbre fête de la soupe organisée dans le village de Lanta par la Solédra. Cette année c'est une soupe japonaise qui a été préparée et proposée au public.

**Téléthon:** Depuis 4 ans, l'ALAE participe au Téléthon. Un stand maquillage et un concours de défis scientifiques, ont été apprécié par les plus jeunes. 25 enfants ont profité du parcours trottinette/roller proposé par les animateurs.

### Conseil Municipal des Jennes - CMJ

En 2022, le CMJ compte 7 élus, motivés et plein d'idées pour améliorer la vie sur la commune. Ce conseil est encadré par 3 élus - Magali Bonnefoy, Caroline Perretti et Fabrice Crépy - et par le coordinateur du PEDT - Eddy Sauvestre. Il se réunit en salle du conseil en moyenne deux fois par mois. L'objectif de ces réunions est d'organiser des projets d'utilité publiques et pédagogiques. Cette année, entre autres, ils ont créé une campagne anti-gaspillage pour la cantine et organisé l'évènement sur la biodiversité « Voyage autour des insectes » au bois du Touron.

Ils ont également participé en septembre au World Clean Up Day avec enthousiasme pour nettoyer le village et rendu hommage aux anciens combattants en lisant des textes lors de la cérémonie du 11 novembre.

Le 14 octobre, ils étaient présents sur le marché afin de présenter plusieurs projets d'associations de recyclage auxquelles la commune et l'école participent. Enfin, toujours cette année , le CMJ a mis en place une nouvelle collecte de matériel d'écriture usagé par l'intermédiaire d'une association : "Les amis de Fambine". Elle vient en aide à un village du Sénégal en revendant le

plastique pour 1kg = 1 euro. L'argent est reversé pour des projets utiles : construction d'école, point d'eau, dispensaire... L'école et l'ALAE y participent activement et un point de collecte est également situé dans le hall d'accueil de la mairie.





### Urbanisme

### Salle polyvalente

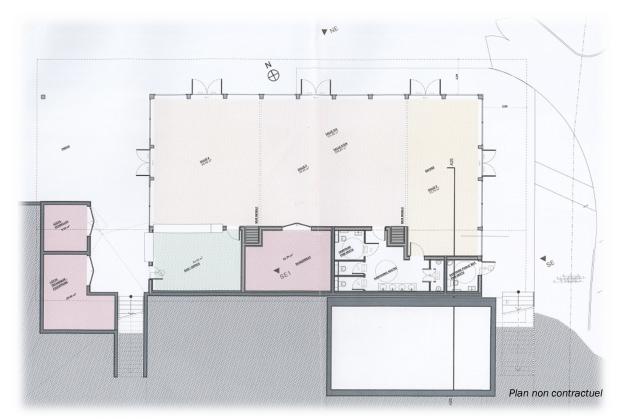
Nous avons organisé des rencontres avec les habitants intéressés par le devenir de la salle des fêtes. Suite à leur réflexion, nous avons retenu leur avis par rapport au projet initial. La majorité a décidé de retenir l'implantation de la salle au niveau inférieur. L'ensemble du Conseil Municipal a approuvé cette décision.

L'équipe d'architectes a proposé une nouvelle esquisse dans cette optique, dans le respect du programme initial et des demandes des participants.

- une grande salle recoupable
- Un aménagement judicieux qui permet de la diviser en 3 grandes salles pour les associations
- Un système de cloisons amovibles, rétractables facilement et phonique pour le confort des usagers
- A l'étage, sur le parvis, la possibilité d'une quatrième espace dont l'utilisation est à définir.

Nous rencontrerons en 2023 les associations et le comité des fêtes pour affiner les besoins d'aménagement. Le permis de construire sera déposé dès la phase de chiffrage aboutie et le chantier pourra démarrer cette année.

Dans ce but, la salle actuelle n'est plus utilisée par les associations depuis cet hiver. Trop de dépenses énergétiques étaient engagées dans ce lieu. Les associations ont toutes été réparties au gymnase du collège.



### Cité Jardins

Vous avez été nombreux à vous interroger sur la banderole installée à l'entrée de la cité Jardins.

Depuis quelques mois, les habitants de la cité centre Bourg ont renouvelé leur mécontentement et alerté la population sur la démolition de cette résidence. Voie de presse, compte facebook, reportage télévisé, banderole afin de montrer leur mobilisation face au bailleur social « Cité Jardin » . Ce lieu de vie construit il y a presque 50 ans, est menacé par un projet de démolition/ reconstruction plus dense présenté aux habitants en 2021 lors d'une réunion publique.

Depuis, la municipalité qui a toujours eu une attention particulière pour les résidents de la Cité Jardins, a affirmé sa position contre cette démolition et son intention de favoriser autant qu'elle le pourra la rénovation de ces logements.

« Nous tenons aux respirations à l'intérieur du village, nous tenons à la biodiversité dans son ensemble et à la sauvegarde des espèces menacées comme les hirondelles, nous tenons au lien social qui mixe les générations, personnes âgées, jeunes arrivants. La construction neuve correspond à l'accroissement des émissions de gaz à effet de serre. L'enjeu numéro 1 pour répondre aux ambitions de la stratégie bas carbone et au grand défi climatique est la rénovation du parc de bâtiments.

Enfin, nous tenons au bien-être de tous les habitants de Saint-Pierre de Lages comme nos plus anciens, figures du village pour qui le déracinement serait un drame humain. Nous tenons à vous faire connaître cette position d'ensemble de l'équipe municipale qui se mobilise pour des solutions durables et équitables dans l'attente d'un rendez-vous avec la nouvelle directrice de Cité Jardins ».

### Lotissement communal «Les Vignes »

Suite à une concertation avec les habitants voisins du lotissement, des adaptations ont été apportées au plan de composition des lots du lotissement. De plus, la configuration de la voie au cœur de lotissement a été modifiée pour contraindre les usagers de la voie à respecter les piétons mais aussi la réglementation de la vitesse.

Enfin l'escalier permettant la liaison entre le lotissement et le terrain de pétanque à l'arrière de la mairie a été remplacé par un piétonnier avec une pente douce. Cette liaison sera donc plus facilement accessible pour tous pour se rendre à l'école, à la mairie, au marché du vendredi et au cœur du village.

Le chantier des terrassements avec la viabilisation de lotissement a débuté en janvier 2022 avec une livraison fin août. Les travaux de levés de réserves ont été achevés fin décembre. La station de refoulement des eaux usées a été raccordée au réseau communal pour une mise en service le 20 janvier 2023. Afin de valoriser les bassins de rétention des eaux de pluie, exutoire du réseau d'eau pluvial, il a été décidé en conseil municipal de modifier ces bassins en zone humide en faisant en sorte que l'un des bassins reste en eau toute l'année.

A ce jour, les constructions ont débuté, la commune délivre des permis de construire au fil du temps et malgré l'inflation des couts de construction et des prêts immobiliers la moitié des lots a été vendue. Le chantier de la réalisation de la voirie est programmé courant octobre 2023.

### Le bassin du lotissement « Les vignes »

Le lotissement communal s'aménage sur un terrain agricole, lequel, historiquement, devait être un lieu boisé le long d'un petit ruisseau. Dans ce lotissement, nous avons fait le choix de créer un lieu de biodiversité en rendant à nouveau sa place à la nature, et en remplaçant le bassin de rétention classique par une zone humide d'envergure.

Cette zone naturelle de plus de 4000 m² sera réalisée en contrebas du lotissement. Elle s'organise en 2 bassins consécutifs dont l'un, comme une noue, se vide dans le second qui a été conçu naturellement pour rester en eau toute l'année et y accueillir la plus large palette possible de biodiversité en zone humide.

Ce projet a nécessité d'importants travaux de terrassement et de créations de talus pour retenir l'eau dans le bassin. Pour faciliter l'herborisation de ces surfaces peu faciles d'accès pour leur entretien, il a été décidé de pratiquer dès cet hiver un ensemencement d'une herbe couvrante retenant les sols par son système racinaire adapté.

Dans le même temps seront plantés 16 arbres variés (saule, chêne, tilleul, frêne, aulne...) qui apporteront dans quelques années une ombre rafraichissante en été et de belles couleurs au printemps et à l'automne.

Ensuite seront installés des fruitiers et une haie en bordure haute des propriétés privées qui bordent la zone.

Ces plantations et d'autres, feront certainement l'objet de chantiers participatifs à l'automne prochain.

Cet espace communal, ouvert à tous, sera pour les enfants de l'école et du Collège une aire éducative d'observation du vivant, mais aussi un lieu de promenade car des traces larges seront régulièrement tondues pour pouvoir le parcourir aisément et s'y installer pour observer la nature ou tout simplement s'y reposer un peu.

Ce projet sera suivi dans le temps par un groupe de travail constitué d'élus mais surtout par l'équipe enseignante de l'école et de riverains.



### Travaux

### Le nouveau cimetière

#### Cette fois ça y est!

Les travaux de l'extension du cimetière ont débuté depuis le 9 janvier et seront terminés environ fin février.

Le planning prévisionnel de la version finale retenue prévoyait un lancement en juillet pour une inauguration le 1<sup>er</sup> novembre, mais il a fallu faire face à des nouvelles négociations sur le coût des travaux, quelques complications administratives et enfin la constitution en dernière minute d'un dossier de subvention auprès de l'Agence de l'eau qui finalement nous permettra de réaliser cette opération sans dépasser les 70 000 € TTC que le Conseil Municipal lui avait alloué. Une ligne de dépassement de 5 400 € TTC votée fin décembre 2022 aura été nécessaire, mais la subvention qui sera versée sur 2023 la couvrira largement.

Revenons maintenant au projet lui-même...

Fin 2021, les premières études préparatoires avaient orienté la commission travaux sur une extension à l'arrière du cimetière actuel, mais cet emplacement réservait trop d'aléas liés au mur de soutènement et à la pente des talus. Après la constitution d'un groupe de travail composé d'élus et d'administrés, il a donc fallu étudier d'autres solutions. Celle qui a été retenue est le fruit des réflexions de ce groupe appuyé par l'agence paysagère nuances de Vert.

Elle se veut dans l'esprit des anciens cimetières, plus végétalisée, moins rectiligne, s'inscrivant dans le site et mettant en valeur notre belle église. Cette extension ouvrira 32 concessions simples et doubles, un espace pour des cavurnes où sera déplacé le colombarium actuel ainsi que le jardin du Souvenir qui n'à, jusqu'à ce jour, pas été utilisé.



De plus une opération de récupération des concessions à l'abandon a été engagée fin 2022 qui permettra, à terme, la libération de certains espaces complémentaires dans l'ancien cimetière.

A l'issue de la réalisation de cet espace, l'ensemble du cimetière sera progressivement traité de plantations complémentaires afin de respecter l'obligation Zéro Phyto tout en limitant l'entretien et augmentant l'ambiance naturelle du lieu.

Enfin un nouveau règlement viendra définir avec plus de précision les règles à respecter pour les concessionnaires et les visiteurs. Il indiquera aussi les nouveaux tarifs en vigueur à partir de 2023.



### Entretien de la voirie

La commune a programmé la réfection du chemin du Touron. Une phase a été réalisée durant le mois juillet. La dernière phase sera réalisée au mois d'avril 2023, après les travaux de voirie du lotissement les hauts de Gare pour éviter toute dégradation. Le choix d'avoir rénové le chemin du Touron dans sa globalité permet aux habitants des lotissements du quartier de pouvoir circuler en toute sécurité.

En revanche, vous êtes nombreux à nous avertir que les routes de la commune se dégradent de plus en plus. Pour rappel, la gestion des routes départementales (réfection de la couche de roulement) en agglomération et hors agglomération est à la charge du département. Par conséquent, l'urbanisation de ces routes ainsi que leur sécurisation sont à la charge financière de la commune. Toutes les autres voies sont à la charge totale de la commune. Le budget que possède la commune pour réaliser cette gestion a été défini lors du transfert de cette compétence à Terre du Lauragais. Le montant alloué est de 42 000 € TTC pour trois ans, lequel est réactualisé à chaque renouvellement. Dans ces conditions, il est compliqué de pouvoir répondre à toutes vos attentes et de maintenir un état parfait de nos voies de circulation.

La programmation des années 2024 et 2025 sera réalisée l'année prochaine après un examen des voies par un technicien de Terres du Lauragais et suite à un arbitrage budgétaire.



### Le toit de la gare

Faisant suite à notre souhait d'investir ce lieu, nous avons débuté cette année 2023 par les travaux de toiture de la gare. Avant de se transformer en lieu de vie pour Saint-Pierre de Lages, nous devions préserver le bâtiment des intempéries.

La toiture a été notre première préoccupation. Le manque d'entretien, de nettoyage, de réparation des fuites a endommagé une partie de la charpente et des plafonds intérieurs, rendant la construction trop fragile.

Après le lancement des devis de consultation pour la réfection complète de la toiture, une entreprise artisanale de charpente et menuiserie implantée à Drémil-Lafage a été retenue. Les travaux se termineront au printemps.







### Plantation d'arbres sur la commune

Dans le courant de l'année 2022, les agents de la commune ont planté une dizaine d'arbres d'ornement, dont celui à côté du banc du collège, pour offrir de l'ombre aux promeneurs entre le village et Lanta.

Un autre a été planté au centre de la placette de Beausoleil après avoir retiré 50 m2 de bitume. En lieu et place, un espace vert a été créé et sera orné de végétaux qui demanderont très peu d'entretien, dès le printemps prochain. A savoir qu' un arbre a été volé deux jours après sa plantation. ..

Une haie a été plantée au niveau de terrain de basket pour isoler le site. La moitié des plants ont été achetés auprès de notre partenaire d'Arbres et Paysages d'Autan pour créer une haie vive d'espèces locales du Lauragais. Ce type de haie ne demande qu'un seul entretien annuel. Afin de palier au manque d'eau l'été, et de réduire le nombre d'arrosage, un paillage d'une épaisseur de 10 centimètres a été mis en place avec le broyat, en suivant les recommandations de notre partenaire.

### Marché de plein vent

Le vendredi de 16h00 à 20h00, c'est jour de marché! Certains commerçants s'en sont allés et d'autres se sont installés. La commission a pour projet de faire deux animations à thème en 2023.

#### Smile Thaï

Spécialités thaïlandaises Tous les vendredis 06 17 21 85 36



#### **Marie Breitz**

**Crêperie** bretonne, galettes sarasin, crêpes sucrées, boissons, café *Hors vacances scolaires* 06 72 66 95 00 - m.nardizzi@hotmail.fr



#### **Nadine Carles**

Vente de **fruits et légumes Tous les vendredis** 06 83 26 51 37



Romaric

Vente de fromages 1 fois tous les 15 jours 07 83 23 63 92



#### Désir Macaron - Pavlina Ivanova

Fabrication et vente de **macarons** artisanaux et autres **pâtisseries Tous les vendredis**06 79 75 32 47 - desirmacaron@yahoo.fr



### Le marché sous le signe de la solidarité

Le vendredi 14 octobre, le CMJ et les enfants de l'école ont mis à disposition des boites pour récolter du matériel scolaire usagé en lien avec l'association Les amis de Fambine, ainsi que des bacs pour déposer les piles usagees, les bouchons de bouteilles en faveur de Solidarité Bouchons 31. Ces bacs sont disponibles à la mairie.

### Le Père Noël rend visite au marché...

Malgré la pluie, vendredi 16 décembre, le Père Noël a rendu visite aux Saint-Pierrins sur le marché. Les petits, comme les grands, ont pu prendre la pose et repartir avec une photo souvenir.

Les Saint-Pierrins ont pu déguster gracieusement châtaignes, vin chaud (offerts par la mairie) et chocolat chaud (offert par la maison Criollo), sur un fond de musiques de Noël. Des assiettes d'huîtres étaient proposées à la vente, dont les bénéfices ont été reversés à l'APE - une centaine d'euros.







### Los évènements

## Voyage autour des insectes 22 mai 2022

La commune de Saint Pierre de Lages, labellisé TEN (territoire engagé pour la nature) et le CMJ ont pour la deuxième année consécutive organisé le 22 mai un évènement autour de la biodiversité et la microfaune « Voyage autour des insectes ».

Au travers de divers stands, une trentaine d'enfants accompagnés de leurs parents, a pu découvrir ce monde inconnu des insectes, de leurs larves et de leurs chants. En rampant comme des vers, en sautant comme des sauterelles ou en tissant comme des araignées, des équipes se sont affrontées lors de défis sportifs et pour les plus courageux, quelques dégustation d'insectes ont été proposées.





### Fête de la musique 21 juin 2022

A l'occasion de sa 40ème édition, la fête de la musique a fait son retour dans notre commune.

### Fête de la Saint-Barthélémy 26, 27 & 28 août 2022

Après deux années d'absence, le Comité des Fêtes a pu renouer avec la traditionnelle fête du village : concours de pétanque, structures gonflables, bandas, repas...

La municipalité a invité les Saint-Pierrins à partager un vin d'honneur.











# Forum des associations 3 septembre 2022

Les diverses associations de la commune se sont réunies au gymnase pour accueillir les personnes désireuses de s'informer.

### Le jour de la nuit 15 octobre 2022

La commune a décidé de participer pour la première fois à cette manifestation nationale dont le but est de poursuivre et d'accroitre la mobilisation des acteurs locaux de la protection de l'environnement en faveur de la préservation de la biodiversité nocturne, du ciel étoilé et des économies d'énergie.

A cette occasion tout le village a été plongé dans le noir. Le club d'astronomie de Quint-Fonsegrives donnait rendez-vous à l'Eglise pour observer au travers de longues vues le ciel étoilé.

### Halloween

#### 31 octobre 2022

Des sorcières étaient présentes pour maquiller les enfants. A la nuit tombée, petits vampires et sorcières ont déambulé dans le village à la recherche de bonbons ou pour jeter un sort...







# Commémoration armistice 11 novembre 2022

Le Maire, entouré d'enfants, a déposé une gerbe au monument aux morts, en hommage à nos morts de la guerre 1914-1918.



### Téléthon

#### 3 décembre 2022

Cette manifestation organisée en collaboration avec différentes associations vise à récolter des dons pour le Téléthon.

Cette année la commune a récolté la somme de 1 950 €.







### Repas des aînés 10 décembre 2022

Après plusieurs années d'absence, le repas des aînés a regroupé une soixantaine de personnes. Le repas, servi par les élus, et préparé par la cantinière a été très apprécié. Les aînés qui n'y ont pas participé, ont reçu un panier gourmand.



### Portrait d'un Aîné

### « Rose avait beancoup d'Anmont »

### 100 ans

« C'est en présence de sa fille Monique Richard, sa petite-fille Virginie Gazagnes, son petit gendre Eric Gazagnes, Fabrice Crépy, maire de Saint-Pierre-de-Lages et Stephan Pourcet, adjoint au maire que s'est déroulée la cérémonie d'anniversaire des 100 ans de Rose Capelle.

Née le 10 février 1922, Rose a grandi à Toulouse au sein d'une famille aimante en compagnie de son frère de trois ans son cadet. C'est aussi à Toulouse qu'elle a rencontré Louis Durand, celui qui deviendra son mari le 14 mars 1944. Des parents de Louis, elle a hérité de la ferme familiale "la métairie du Camard", où tous deux travaillaient, s'occupaient des animaux et entretenaient les terres six mois de l'année. Ils passaient l'autre partie de l'année à la Côte Pavée à Toulouse.



C'est en 1982 que Rose Capelle s'est installée définitivement à la ferme où son mari poursuivait sa profession d'horticulteur paysagiste. Il n'oubliait pas de prêter son aide aux fermiers ici et là sur son temps libre et toujours par plaisir. Il tenait la pépinière de Saint-Pierre de Lages. De nombreux clients venaient y trouver, parfois de loin, arbres fruitiers et autres arbustes d'ornement, ou les simples conseils du passionné le mari de Rose. La commune de Saint-Pierre-de-Lages se souvient que c'est de lui qu'elle tient nombre d'arbres et en particulier ceux plantés sur la place de la mairie : deux superbes cèdres qu'il a offerts en cadeau à la commune.

Il s'est répandu dans le village que Rose avait beaucoup d'humour, un humour caustique, paraît-il ; en effet, elle aimait beaucoup raconter des histoires drôles : "Je ne sais pas si c'est ce trait de caractère facétieux qui vous a amenée jusqu'à cet âge vénérable, mais c'est une éventualité! Nous devrions tous méditer cette expérience. Vos arrière-petits-enfants, votre arrière-arrière-petite-fille, et bientôt une seconde je crois savoir, doivent être très fiers de vous aujourd'hui. L'élu que je suis, le conseil municipal et un grand nombre des habitants de Saint-Pierre-de -Lages sont extrêmement heureux de vous rendre hommage en faisant de cet anniversaire un véritable événement local, tant il est exceptionnel." conclut Fabrice Crépy. »

A.P-F La Dépêche du midi



Rose Capelle a fêté ses 101 ans en famille.

uzanne Serres, 1935 - 2022

Cette année une triste nouvelle a endeuillé notre village. C'est avec émotion que nous souhaitons partager avec vous l'hommage que nous rendons à notre disparue.

Suzanne Serres nous a quittés à l'âge de 87 ans le 19 novembre 2022. Suzanne a vécu pendant 48 ans dans notre village, mère de six enfants, elle est restée active tout au long de sa vie. Ces dernières années elle mettait à profit son dynamisme au sein du club des aînés. Suzanne ne manquait aucun repas du club et aimait danser avec ses filles aux fêtes du village. Nous sommes tous bien attristés, nos pensées se tournent vers sa famille.



### Carnets



Ethan FÉLIX né le 7 janvier 2022

**Sophia LHERMINE**, née le 23 janvier 2022

Juliette DUCHENE, née le 24 mars 2022

Elias ZEGAOUI, né le 4 mai 2022

Soan BEDACHE, né le 30 mai 2022

Paul GRABIÉ, né le 2 juin 2022

Jannah SERSOU, née le 26 juin 2022



Frédéric ANGOY et Caroline PETIT,

unis le 5 juin 2022

Serge SIVET et Carol GIBERT,

unis le 9 juillet 2022

Hervé FISCHBACH et Bénédicte GARY,

unis le 15 juillet 2022



Jean TABANOUS, décédé le 24 août 2022

Suzanne SERRES, née Ramis, décédée le 19 novembre 2022

Messes: Tous les 4ème dimanche du mois à 9h30 Presbytère: 05 61 83 53 70 - notredame.revel@free.fr Prêtre: Sébastien Vauvillier - 07 68 45 44 50 - abbsv@free.fr

Sacristine: Laure Anceze - 06 80 02 36 37

### Numéros utiles

#### **COMMUNE DE SAINT-PIERRE DE LAGES**

Horaires d'ouverture de la mairie
Lundi, mercredi et vendredi
De 8h00 à 12h30 & de 13h30 à 17h00
Mardi & jeudi de 8h00 à 12h30
Accueil porte 1 : Danielle Pierre-Crapart
Accueil porte 2 : Frédéric Champié
Monsieur le maire reçoit sur rendez-vous
lundi, mercredi et vendredi
05 61 83 73 97
mairie@stpierredelages.fr
danielle@stpierredelages.fr
www.stpierredelages.fr

### Ecole maternelle & élémentaire

05 61 83 71 66

#### Centre de loisirs ALAE Centre Jeunes

07 81 69 10 23 saintpierredelages@leolagrange.org

#### Collège Les Roussillous

05 62 18 84 30 0312609t@ac-toulouse.fr

#### Déchetterie de Caraman

du mardi au samedi de 9h00 à 12h00 & de 14h00 à 18h00 05 61 83 43 79 Www.tryfil.com

#### Centre des impôts - Caraman

23 cours Alsace Lorraine 31460 Caraman 05 61 83 10 64 t031005@dgfip.finances.gouv.fr

#### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TERRES DU LAURAGAIS

73 avenue de la Fontasse 31290 Villefranche du Lauragais de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 05 31 50 45 50 www.terres-du-lauragais.fr

#### **RÉSEAU 31**

ZA de Lourman 31460 Maureville du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 samedi 8h00-12h00 05 62 18 62 62 maureville@reseau31.fr

#### SYNDICAT DÉPARTEMANTAL D'ÉLECTRICITÉ DE LA HAUTE-GARONNE (SDEGH)

9 rue des 3 Banquets CS 58021 31080 Toulouse Cedex 05 34 31 15 00

#### SYNDICAT MIXTE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT DE LA HAUTE-GARONNE (SMEA 31)

ZI de Montaudran 3 rue André Villet 31400 Toulouse 05 61 17 30 30 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 14h00 à 17h00

### SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LES ORDURES MENAGÈRES (SIPOM)

19 avenue Marie Curie ZI de la Pomme 31250 Revel 05 62 71 22 83 contact@sipom.fr

#### Correspondants de presse

Dépêche du Midi: Alain Pebrocq-Favier - 06 31 29 37 34 alain.pebrocq@icloud.com

Voix du Midi: Claudette Vergne - 06 67 28 79 23 - tou3156@yahoo.fr

#### Centre Communal d'Actions Sociales - CCAS

Compétence du Département et de l'Etat, le Centre Communal d'Action Sociale trouve un relai en commune au plus près des administrés. Il y anime une action de prévention et de développement social. Ses missions sont multiples : Aide aux familles en difficulté (aide au paiement des nécessité).

Action auprès des ou handicapées en

départementaux repas, mise en place de personnes âgées, malades relation avec les services compétents (livraison de l'allocation personnalisée

d'autonomie...). Participation aux décisions d'attributions obligatoires (RSA, CMU, aide médicale spécifique...). En cas de difficulté, même passagère, les membres du CCAS sauront vous conseiller et vous orienter. Vous pouvez les contacter en vous adressant directement à la mairie.

#### **ACCA Chasse**

Michel Serran - 06 35 83 88 96 michel.seran@hotmail.com

#### Association des parents d'élèves - APE

Emilie Perez - 06 19 30 95 89 ape.stpierredelages@gmail.com

#### Athlétique Club Lauragais - ACL

Karine et Michel Berardo - 06 75 85 77 82 athletic.club.lauragais@gmail.com www.acl.kalisport.com

#### Biloba Yogala

Pauline Boudart - 07 82 77 22 48 assobilobayoga@gmail.com

#### **CAP Fitness**

Christèle Jackiewicz - 06 73 51 47 88 christele.jack@neuf.fr

#### Comité des fêtes

Serge Fauré - 06 12 27 67 82 comitespdl31@gmail.com

#### Goyahkla Qi Gong

Michel Dedieu - 06 72 53 90 68 goyahkla@orange.fr

#### Joyeux Pétanqueurs

Bernard Gin - 06 80 14 66 16 sarl.ginwanadoo.fr@wanadoo.fr

#### Lauragais FC

Labertre Benoît - 06 63 84 56 40 Benoit.lebertre@eau-adour-garonne.fr

#### La Soledra

Cours d'anglais, piano, guitare, batterie, relaxation, sophrologie, couture et échange de savoirs faire

Christelle Gely - 06 87 81 81 48 infos@lasoledra.fr www.lasoledra.fr

#### Les aînés de Saint-Pierre de Lages

Juliette Girotto - 06 15 75 22 88 Juliette.sibrac@orange.fr

Model'Up Association de maquettisme, modélisme Jean-Michel Fournier - 06 32 86 38 41 www.model-up.com

NAÏRENA Association à but humanitaire pour le Burkina Faso Emilie Gouillon - 06 37 38 35 68 asso.nairena@gmail.com

#### **Savate Lauragaise**

Patrice Favier- 06 62 86 35 97 843awl@orange.fr

#### Tennis Club de Cocagne

Vincent Muron - 06 80 10 32 26 vincent.muron@wanadoo.fr

#### Théâtre - Les pieds pas sages

Géraldine Loulier- 06 63 44 10 49 lespiedspassages@gmail.com ou g.boury@yahoo.fr

#### VIP 31 Club de Badminton

Caroline Debonne - 06 22 58 46 78 badvip31.blogspot.com

#### **Volley Club**

Cédric Foulon - cedric.foulon31@laposte.net

### Entreprises & Services

Appro31

Travaux d'étanchéification 17 chemin des Perrières 05 61 13 74 17 approzinc@gmail.com

**BMG ELEC** 

Electricien 2 impasse des Albigots 06 45 57 09 32

CHIKHAOUI

Peinture, travaux généraux, carrelage, placo 11 Bis Avenue de Toulouse 06 08 60 31 24

Décalaminage Moteur par Hydrogène

6 Cité Jardin 06 04 07 85 18 thierry.hydrogene@free.fr

Diagnostic Immobilier

Lauragais et environs, vente, location, travaux Laetitia Senes 07 49 52 06 39 contact-lauragais@diag-precision.fr

E.I. Bureautique connexion

Yann Simon
Maintenance, installation, impression, photocopieur
Audit télémaintenance
1 bis Chemin des Perrières
07 79 49 09 58
contact@bureautique-connexion.com

Jeux de Zinc

Animation jeux 28 Avenue de Toulouse 06 07 31 17 83

La Ferme aux brebis

Vente de produits fermiers au lait de brebis 06 82 39 59 42 ou 06 15 92 86 65 lafermeauxbrebis@gmail.com

L'Atelier de Maritza

Esthéticienne, prothésiste ongulaire, prothésiste ciliaire 16 chemin du Caoulet 06 73 41 36 78 latelierdemaritza@gmail.com

Les petites mains d'Elisia

Service de retouche de vêtements 41 Chemin du Combebernat 06 38 90 19 18

L'Instant Beleza Carneiro Queiros Sonia

Coiffeuse et prothésiste ongulaire à domicile 06 50 88 85 60

Marie-Luce Service

Tous travaux placo neuf et rénovation peinture 28 Avenue de Toulouse 06 89 15 09 20 MAM Nos Z'Ours Heureux

Maison d'assistantes maternelles 12 chemin de Combebernat Sophie Alibert 06 08 73 05 94 Domy Capelle 06 62 55 57 24 Marine Loubet 06 62 24 84 89

Marie Laurence Mata

Sophrologie caycedienne et hypnose 17 Chemin du Combebernat 06 82 63 03 43 mlmata108@orange.fr www.ml.mata.free.fr

NEREA

Créatrice de bijoux 48 chemin du Combebernat 06 48 60 03 72 lisa@nereabijoux.fr

nuances de VERT

Architecte paysagiste 7 chemin de l'Eglise 07 69 69 85 51 cendra@nuancedevert.com

Pôle Santé - 37 Route de Toulouse

Ostéopathe - Charline Garcia 07 69 10 49 22

Réflexologue et soins énergétiques - Stéphanie Tuphé

06 65 46 36 19

Sophrologue - Muriel Carme

06 84 36 98 54

Psychologue - Laurine Saint-Martory

07 86 29 69 50

Orthophoniste - Elodie Tujague

06 31 34 34 37

Diététicienne - Laura Randé

06 31 17 36 16

POUZAC Agnès

Paysagiste 15 Cité des Jardins 06 98 49 35 80

Réseau 3G Immo Consultant

Jolyne Rodriguez 5 avenue de Vallesvilles 06 13 15 22 97 jrodriguez@3gimmobilier.com www.3gimmobilier.com

Sylvie Serres

Assistante Maternelle 6 Cité Jardin 06 75 57 31 71 - 09 51 85 72 64

Taxi Julien

1 Avenue de Toulouse 06 01 40 40 57 julien.senior@wanadoo.fr

Taxi Saint-Pierre de Lages 2 avenue de Lanta 06 08 47 03 82

Véloragais

Réparation de vélos 45 chemin du Combebernat 06 52 25 24 69

### Jeliwap

La commune s'est dotée d'une nouvelle application illiwap. C'est une application citoyenne qui vous permet d'être alerter et d'être informer en temps réel. Elle favorise la participation citoyenne et met en lumière les évènements de la commune.

Elle est gratuite, anonyme et sans inscription!



### Facebook

Il reste actif pour vous tenir informé des actualités et évènements de la commune.





Facebook officiel www.facebook.com/mairiedesaintpierredelages

### Site internet

Le nouveau site a pris du retard. Il sera disponible dans le courant du premier semestre 2023. En attendant vous pouvez toujours consulter l'actuel dans lequel vous trouvez toutes les informations de la commune.





www.stpierredelages.fr

### Vn dn ciel...

















Photos : Frédéric Angoy

### Citoyenneté

#### à 16 ans...

Tout jeune Français dès 16 ans doit se faire recenser pour être convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC).

#### Recensement militaire on "recensement citoyen"

Tout jeune Français qui a 16 ans doit se faire recenser dans les 3 mois qui suivent son anniversaire auprès de la mairie de son domicile. Une fois cette obligation accomplie, le jeune reçoit une attestation de recensement. L'attestation est à présenter lors de certaines démarches comme l'inscription aux examens et aux concours publics (baccalauréat, permis de conduire). En cas de perte ou de vol, il est possible de demander une attestation de situation administrative. Le recensement militaire permet à l'administration de faciliter l'inscription sur les listes électorales, de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC).

#### Journée défense et citoyenneté (JDC)

La journée défense et citoyenneté (JDC) est une journée d'information sur les droits du citoyen, ses devoirs et le fonctionnement des institutions. La JDC fait suite au recensement militaire (ou "recensement citoyen"). Le jeune doit y participer avant son 18° anniversaire (ou avant son 25° anniversaire dans certains cas). La date et le lieu de sa JDC sont indiqués dans l'ordre de convocation qu'il reçoit. À l'issue de la JDC, le jeune reçoit une attestation lui permettant notamment de s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat...).

#### à 18 ans...

#### Liste électorale

Chaque Français qui devient majeur est inscrit automatiquement sur les listes électorales, à condition qu'il ait effectué les démarches de recensement citoyen au moment de ses 16 ans. Si l'inscription d'office n'a pas pu avoir lieu (recensement tardif, déménagement après le recensement, ...), il doit demander à être inscrit sur les listes électorales auprès de sa mairie ou bien en s'inscrivant en ligne.

La loi n° 2016-1048 du 1er août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales, a modifié les délais limites applicables pour s'inscrire sur les listes. Ce texte a repoussé la date butoir d'inscription au 6e vendredi avant le scrutin.

Source : service-public.fr

### Civisme

### L'affaire de tous!

Le civisme contribue à préserver au quotidien une commune agréable pour tous.

Il s'agit de respecter des règles de vie collective et d'intégrer une dose de bon sens et de respect dans son comportement coutumier.

### Bruit de voisinage

Les travaux, notamment de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 & de 14h30 à 19h30 les samedis de 9h00 à 12h00 & de 15h00 à 19h00 les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Les bruits inutiles ou agressifs de la vie quotidienne, provoqués par les comportements désinvoltes de personnes, directement ou par l'intermédiaire d'objets bruyants ou d'animaux qu'ils possèdent, s'ils durent longtemps ou s'ils sont trop forts ou se répètent fréquemment constituent une infraction.

Le tapage nocturne (en principe entre 21h00 et 6h00) sanctionné par la jurisprudence actuelle concerne tout bruit perçu d'une habitation à l'autre ou en provenance de la voie publique.

La divagation d'un animal résulte d'un abandon, d'un défaut de garde ou de surveillance. Les animaux livrés à eux-mêmes peuvent devenir un danger pour la sécurité, la sûreté et la tranquillité publique. Ceci est répréhensible.

### La propreté & l'entretien des espaces verts

Le **brûlage** à l'air libre des ordures, des déchets du jardin sont interdits par la règlementation. Pour vos déchets de jardin, pensez au compostage individuel. Si vous ne possédez pas de composteur, vous pouvez en faire la demande auprès du SIPOM, c'est gratuit!

Dépôt sauvage « Tout dépôt sauvage d'ordures ou de détritus de quelque nature que ce soit ainsi que toute décharge d'ordures ménagères sont interdits. »

#### Obligation d'élagage

Les propriétaires sont tenus de procéder à l'élagage des arbres dépassant sur la voie publique et entre riverains. Cela peut engendrer des problèmes de visibilité et de sécurité pour les usagers.

### Limitation de vitesse & stationnement

Le respect des **limitations** est important afin de protéger l'ensemble des utilisateurs de la voie publique (village, lotissement).

Le stationnement sur un trottoir, un passage piéton, une piste cyclable est dangereux et interdit. Un mauvais stationnement ne veille pas au bon déroulement du travail des éboueurs, livreurs... et peut engendrer de mauvaises relations de voisinage.